



Petit-déjeuner débat RGPD : Que reste-il de la sous-traitance ?

Aurélie Banck, directrice Conformité RGPD Banques & Assurances, Lexing Alain Bensoussan – Avocats animera un petit-déjeuner débat consacré au RGPD et à la sous-traitance, le **30 janvier 2019**.

Le petit-déjeuner débat a lieu de 9h30 à 11h30 (accueil à partir de 9h00) dans [nos locaux](#), 58 Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Conférence gratuite. [Inscription close](#).



Atelier sur la nouvelle méthode EBIOS Risk Manager de l'ANSSI

Le **24 janvier 2019**, Matthieu Grall, Président du Club EBIOS présentera la nouvelle méthode EBIOS RM. Chaque semaine, le cabinet Alain Bensoussan Avocats accompagne les DSI, RSSI, DPO, juristes et étudiants qui souhaitent suivre le MOOC SecNumAcadémie de l'Anssi. Anthony Coquer est heureux de recevoir Matthieu Grall à la 1^{re} session 2019. ([Programme et inscription](#)).



Afterworks Lexing, programme 2019

Prochains Afterworks, **23 janvier et 13 février 2019**. ([Programme et inscription](#)).



Petit-déjeuner débat Tendances : droit du travail numérique

Emmanuel Walle, directeur du département droit du travail de Lexing Alain Bensoussan Avocats animera un petit-déjeuner débat consacré aux tendances du monde du travail numérique, le **6 février 2019**.

Le petit-déjeuner débat a lieu de 9h30 à 11h30 (accueil à partir de 9h00) dans [nos locaux](#), 58 Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Conférence gratuite. [Programme et inscription](#).



Petit-déjeuner débat : Les évolutions du cadre légal de la santé numérique

Marguerite Brac de La Perrière, directrice du département santé numérique du cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats animera un petit-déjeuner débat consacré aux évolutions du cadre légal de la santé numérique, le **20 février 2019**.

Le petit-déjeuner débat a lieu de 9h30 à 11h30 (accueil à partir de 9h00) dans [nos locaux](#), 58 Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Conférence gratuite. [Programme et inscription](#).



Vidéoprotection et vidéosurveillance : quelle distinction pour quels régimes ?

Frédéric Forster évoque dans sa dernière contribution au magazine E.D.I. les régimes juridiques respectifs de la vidéosurveillance et de la vidéoprotection. ([voir l'article](#))



Blockchain et RGPD : les premiers éléments d'analyse de la Cnil

Blockchain et RGPD : la Cnil fournit ses premiers éléments d'analyse concernant l'articulation de la blockchain avec le Règlement général sur la protection des données. ([voir l'article](#))



Réseaux sociaux : qui est propriétaire des données collectées ?

Alain Bensoussan évoque pour RT France la propriété des données personnelles collectées et traitées par les réseaux sociaux. ([voir l'interview](#))



Données de géolocalisation: mises en demeure FIDZUP et SINGLESPOT

La Cnil clôt les mises en demeure prononcées à l'encontre des sociétés FIDZUP et SINGLESPOT collectant des données de géolocalisation à des fins de ciblage publicitaire. ([voir l'article](#))



Système de géolocalisation de salariés : conditions de mise en place

Blockchain et RGPD : la Cnil fournit ses premiers éléments d'analyse concernant l'articulation de la blockchain avec le Règlement général sur la protection des données. ([voir l'article](#))



RGPD : les labels Cnil attribués au cabinet Lexing en 2018

La Cnil a attribué en 2018 au cabinet ses labels « Gouvernance RGPD » ([délibération du 24 mai 2018](#)) et « Formation RGPD » ([délibération du 21 juin 2018](#)) pour 3 ans. La Cnil a reconnu que tant la procédure de gouvernance portant sur le RGPD que la formation Informatique et libertés précitées étaient conformes au référentiel auquel il se rapporte. ([voir l'article](#))



Algorithmes autoapprenants interdits de prise de décision

Alain Bensoussan revient, pour Planète Robots, sur la décision du Conseil constitutionnel qui encadre le recours aux algorithmes autoapprenants dans la prise de décisions administratives. De l'aide à la décision à la prise de décision, il n'y a qu'un pas... ([voir l'article](#)).



La sécurité européenne n'est pas négociable

Dans le dernier numéro du magazine EDI, Frédéric Forster prévient les entreprises et organisations que la sécurité européenne n'est pas négociable.

Plus de six mois après l'entrée en application du RGPD, quel bilan peut-on tirer en matière de mise en conformité des entreprises sur le terrain de la sécurité, et quelles actions prioriser ? ([voir l'article](#))



Le statut de lanceur d'alerte reconnu aux inspecteurs du travail

Selon la Cour de cassation, un inspecteur du travail peut bénéficier du statut de lanceur d'alerte créé par la loi Sapin 2.

La Cour de cassation annule l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Chambéry, le 16 novembre 2016, pour permettre l'examen des faits au regard du nouvel article 122-9 du Code pénal, entré en vigueur en cours d'instance. ([voir l'article](#)).



La loi Informatique et libertés réécrite par ordonnance

Prévue dans un délai de 6 mois à compter de sa publication par la loi du 20 juin 2018, l'ordonnance est parue au Journal officiel du 13 décembre 2018.

L'édifice juridique découlant de l'entrée en application, le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD), est sur le point d'être achevé.

Ce **texte était attendu** pour rendre de la cohérence au cadre juridique actuel de la protection des données à caractère personnel. ([voir l'article](#)).

JTIL est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée, 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris, président : Alain Bensoussan. Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier Diffusée uniquement par voie électronique – gratuit - ISSN 1634-0698

Abonnement à partir du site : <https://www.alain-bensoussan.com/outils/abonnement-petit-dejeuner-debat/>

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné à cette alerte. Se désabonner en cliquant sur le lien <https://www.lexing.law/unsubscribe/?email=«mail»>

©Alain Bensoussan 2019

